

Pour un Musée vraiment nouveau, à Bellerive

Loin des polémiques, remettons l'église au milieu du village, ou plutôt le Musée au bord du lac, à Bellerive. Il convient en premier lieu de rappeler que le choix de ce site n'est pas l'hypothèse d'un quelconque service de l'administration cantonale. C'est une décision du Grand Conseil, qui, sur proposition du Conseil d'Etat, a adopté en juin 2002 le décret accordant un crédit pour les études préliminaires du futur Musée cantonal des beaux-arts, dont la teneur de l'article premier lève toute ambiguïté:

«Un crédit de Fr. 500 000.- est accordé au Conseil d'Etat pour financer les études préliminaires visant à permettre l'édification d'un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Bellerive, à Lausanne».

Cela dit, Ouchy est-il dans la ville ou hors-les-murs? Pas assez la ville pour certains, déjà trop citadin pour d'autres, Bellerive résulte de l'examen approfondi de 16 endroits différents. L'implantation du Musée constituera une valorisation de ce site, aujourd'hui sorte de no man's land dédié à l'entreposage des roulottes du Cirque Knie, au déroulement de l'écran géant de l'Open Air en

L'INVITÉE

BRIGITTE WARIDEL
CHEFFE DU SERAC,
SERVICE CANTONAL
DES AFFAIRES
CULTURELLES



«Son emplacement et son architecture changeront totalement ses relations avec la population»

été, et, tout au long de l'année, à l'enrichissement azoté de son plan herbeux par la satisfaction des besoins de nos compagnons à quatre pattes. Ce que le musée apportera va au-delà de la seule plus-value culturelle. Il contribuera au développement d'une vie nouvelle sur cette portion du bord du lac; ses alentours directs offriront des espaces de promenade, de flânerie et de repos à la population; la vue sur le paysage sera non seulement respectée mais magnifiée. On imagine aisément le rôle que jouera un tel

environnement dans l'attrait du musée, rendu plus accessible, physiquement mais aussi psychologiquement.

Aujourd'hui, l'implantation du Musée dans le Palais de Rumine n'incite pas à sa découverte. Y accéder relève d'abord d'une démarche d'initié. Elle correspond à une époque, à une vision que l'on avait des musées en général, qui étaient en quelque sorte des «temples du savoir». A Bellerive il n'y aura plus de barrière entre le Musée et les personnes qui éprouvent parfois une réticence à l'égard d'un musée d'art. Son emplacement et son architecture vont changer totalement ses relations avec la population. Ce contexte offrira des conditions et des possibilités nouvelles de programmation et d'animation, pour les adultes comme pour le jeune public. Les relations avec les visiteurs venus du reste de la Suisse ou de l'étranger seront aussi transformées. Les entreprises vaudoises pourront y organiser des actions de relations publiques à l'égard de leurs clients, ou de leur personnel.

Le Musée s'inscrira alors véritablement dans la vie de la communauté vaudoise et plus largement dans le réseau de l'offre culturelle suisse romande.

Un cercle magique à la Riponne

«**T**out ce qui peut renforcer l'intérêt du public aux choses de l'art est sain. A ce titre, la polémique engagée est fort heureuse, car il est rare de voir une collectivité se pénétrer de la nécessité de donner aux valeurs artistiques la place à laquelle elles ont droit dans une cité. Les problèmes d'ordre artistique sont presque toujours relégués au second plan parce qu'ils ne s'imposent jamais avec un caractère d'urgence.

C'est ainsi que Lausanne n'a pas encore de Maison des Arts digne d'elle. Cette situation est nuisible depuis fort longtemps, intolérable à la longue.

Dès lors, il faut souhaiter plein succès au nouveau mouvement qui se dessine en faveur de la transformation du Musée Arlaud que sa vétusté rend quasi inutilisable.»

Qui réplique ainsi à Mme Waridel, répondant elle-même à deux malicieux pamphlétaires qui mettaient en cause le choix d'implanter à Bellerive le futur Musée des beaux-arts*?

Tout simplement Emmanuel Faillettaz, qui n'était pas encore un des grands constructeurs de ce canton lorsqu'il signait ces lignes dans la revue *Le Pays de Vaud...* en été 1943.

Cruel, ce coup d'œil dans le rétro, rappel d'un immobilisme apparemment congénital. Raison de plus de se réjouir de la

LA RÉDACTION

JACQUES POGET
ÉDITORIALISTE



«Consulter la population sur l'idée de transformer la Riponne en haut lieu des Beaux-Arts»

ferme volonté cantonale de construire un nouveau musée à Bellerive, sans revenir sur le choix du lieu, telle que Mme Waridel la marque ci-contre?

Non. D'une part, l'argumentation en faveur du bord du lac peine à convaincre de la nécessité de le bétonner davantage. En quoi un musée les pieds dans l'eau serait-il moins intimidant pour qui se méfie de l'art, quelle magie topographique ferait-elle naître ces relations nouvelles avec la population? Le centre-ville, bien desservi en transports en commun mais vidé par les aspirateurs à public que sont les centres de commerce et de loisir de la périphérie, n'a-t-il vraiment pas besoin de ce pôle d'attraction? Le musée ne profiterait-il

pas d'un environnement culturel et social dense, cafés, librairies, etc., davantage que des cygnes et des bateaux?

Les exemples de brillante rénovation de palais biscornus en musées fonctionnels ne manquent pas. Pas plus que les idées de transformation de la Riponne en un cercle magique des beaux-arts, de Rumine au Romandie et au bâtiment voisin en passant par Arlaud, avec circulation en passerelles et couloirs sous-terrains d'exposition, pour permettre une variété d'approches artistiques distinctes.

D'autre part - et c'est grave, car symptomatique d'un état d'esprit - la décision ne répond pas aux critères de ceux qui la défendent, ces partis qui prônent d'une façon ou d'une autre une «démarche participative». Le futur musée échappe aux décisions populaires. Ni les habitants de Lausanne (c'est leur territoire), ni ceux du Grand-Lausanne (c'est leur lieu de vie), ni ceux du canton (ils paient, et seront visiteurs) ne sont consultés. Le seul vote possible sera le pire possible: il ne peut porter que sur le crédit final, le projet ficelé étant à prendre ou à laisser.

Non, le constat de 2007 n'autorise vraiment pas à sourire avec condescendance de celui de 1943.

*Michel Reymondin, Michel Thévoz, 24 heures du 19 mars